

Coordination académique EDD SI

Edito

L'idée d'un billet dédié à la démocratie scolaire est née alors que se déroulait le [FOREED](#) fin janvier à Amiens. En effet, à la [délégation](#) représentant l'académie de Lyon se joignait pour la première fois, deux élus au CAVL. Pendant ce temps, les préparatifs de la campagne pour les élections municipales allaient bon train. Ce qui soulignait comment EDD, démocratie scolaire et actualité étaient bel et bien en harmonie. Et puis, même si l'on s'y attendait, soudain notre quotidien est complètement bouleversé : écoles et établissements scolaires fermés, mise en place de la continuité pédagogique, confinement. Envoyer ce billet gardait-il un sens ? Fallait-il douter de sa pertinence, lui donner un autre angle, ou souligner à minima dans l'édito, combien cultiver la démocratie scolaire, pépinière de citoyens éclairés et responsables, est fondamental. Alors, que la solidarité s'organise, que nous prenons des nouvelles de nos proches comme jamais, et expérimentons une vie nouvelle où adaptation est le maître mot, nous découvrons aussi la multiplication de vols de masques et solution hydro-alcoolique. L'un vide le rayon de papier toilette, d'autres se promènent tels des vacanciers. Ainsi, ce billet garde tout son sens. Il est plus que nécessaire de mettre l'accent sur la démocratie scolaire pour apprendre dès le plus jeune âge que l'intérêt collectif prime sur l'intérêt individuel, qu'il n'y a pas de droit sans devoir. Par ailleurs, la catastrophe que nous vivons est une source d'interrogations multiples auxquelles les ODD répondent, offrant en outre des pistes de travaux transversaux favorisant la continuité pédagogique. C'est pourquoi le billet EDD change dès cette semaine. Son rythme devient hebdomadaire pour rompre nos solitudes.

Eliane Cognard, Chargée de mission EDD SI

Nous écrire ? Plus d'info ? Cliquez sur les flèches !



Labellisation E3D

Rôle et missions des éco-délégués

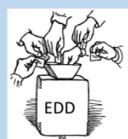
En avril 2019, les soixante élus du Conseil National de la Vie Lycéenne ont débattu des enjeux climatiques et environnementaux. La restitution de leurs travaux a permis au ministre de prendre connaissance de leurs préoccupations, ouvert des pistes de réflexions et donné lieu à des propositions d'actions des lycéens portant sur le changement climatique, le développement durable. En attestent les huit mesures pour l'Éducation au Développement Durable. Ainsi, dans la démarche E3D, les éco-délégués voient leur rôle renforcé. Il est primordial. Dans de nombreux établissements, les éco-délégués, éco-volontaires, éco-citoyens sont pleinement engagés, agissent concrètement. Leur rôle ne se limite pas à être attentifs à l'extinction des lumières, la fermeture des volets ou à proposer de collecter des bouchons qu'ils soient en plastique ou [en liège](#). Ce faisant, ils vont parfois plus loin que ce que disent les textes, s'emparent avec énergie, dynamisme et conviction de projets, les conduisent à bien, guidés, épaulés par les référents EDD de chaque établissement. Ils sont en outre souvent présents lors de la phase 2 de labellisation afin de présenter leur démarche. Pour qui n'en serait pas encore convaincu, s'appuyant sur les ODD, ils mettent en évidence la transversalité de l'EDD, les compétences qu'elle permet de maîtriser.

Pour aller plus loin ? Cliquez sur les flèches !



Interview

EDD et démocratie scolaire sont intimement liées



Madame Jalabert explique : « On attribue parfois à l'école des questions qui excèdent son rôle. En revanche, la formation des futurs citoyens est pleinement assumée par le développement de la pratique de la démocratie scolaire, mais aussi par l'appropriation par la communauté scolaire des ODD qui fait entrer chaque membre dans une réflexion sur le rôle individuel et collectif du citoyen ... »

Pour lire l'article dans son intégralité ? Cliquez



Emparez-vous des ODD : Objectifs

ODD 4-10-16



Éducation de qualité, réduction des inégalités, paix, justice et institutions efficaces : les ODD 4, 10 et 16 sont particulièrement pertinents à mettre en phase avec la démocratie scolaire. Travailler en outre sur leur interaction permet d'éveiller la curiosité, favorise de nombreux questionnements propres à guider les jeunes afin qu'ils deviennent des citoyens indépendants, libres et éclairés, capables de relever des défis, créer des sociétés plus justes, plus pacifiques, plus inclusives. Ces trois ODD, visent notamment la protection des droits individuels sans faire l'impasse sur l'intérêt collectif.

Boule de neige et compagnie de colibris

Agir dans son collège et sur son territoire



C'est à l'occasion de la semaine de la démocratie scolaire que bon nombre d'établissements de l'académie ont procédé à la mise en place des éco-délégués. S'il s'agissait, pour certains, d'une première, beaucoup, rompus à l'exercice, ont fait un pas de plus et engagé des travaux inter-établissements, envisagé des rencontres d'éco-délégués, construit un projet commun. A Lyon, on trouvera un exemple concret à la Croix Rousse. Soutenu par le Conseil Départemental dans le cadre du dispositif Ecolège, dans La Loire, un projet s'organise sur le thème de l'alimentation. Une continuité de l'engagement de l'école au lycée s'organise dans le Forez. Par ailleurs, le lycée Descartes a mis en place un conseil d'éco-délégués consacrant une journée à des réflexions et des échanges autour de l'adaptation au changement global. Les idées ne manquent pas, les faire connaître, les partager, permet d'aller plus loin.

Du côté des instances

Les éco-délégués au cœur de la démocratie scolaire



La rentrée 2019, avec notamment la publication de « Huit mesures pour l'EDD » place les éco-délégués au premier plan de la démocratie scolaire. Léda Carret, CPE, Déléguée Académique à la Vie Lycéenne et Collégienne, intervient dans l'organisation des instances lycéennes notamment dans la préparation et l'animation des réunions du CAVL. Elle installe et supervise les projets des lycéens élus. Elle est en outre un relais de leur parole auprès de Monsieur le Recteur de l'académie. Par ailleurs, elle supervise également les élections au CVL. Elle peut accompagner les établissements dans la mise en place des projets des lycéens.

Témoignage

Etre fier de son action



Elus ou volontaires, les éco-délégués cultivent de nombreuses compétences. Ils passent à l'action avec enthousiasme et partagent la même envie d'agir ensemble, pour leur établissement, leur territoire, comme pour leur avenir. Leur motivation est à la hauteur des enjeux dont ils ont conscience. Véritables moteurs dans la mise en œuvre de la démarche E3D, ils doivent être accompagnés, guidés, épaulés. Toutefois, il convient d'encourager, favoriser les projets des éco-délégués, lesquels ne doivent pas être seuls à porter la démarche E3D. Les élèves sont éco-citoyens. Enfin, les actions et autres projets portés par les éco-délégués doivent être légitimés par une prise en compte dans le cadre des projets d'établissement.

Formation des éco-délégués

Un enjeu majeur



La formation des éco-délégués est primordiale. Dans les établissements, elle est la plupart du temps assumée par le référent EDD. Les associations, dont France Nature Environnement, avec le soutien financier des collectivités territoriales, répondent en outre à la demande. Le Groupe Ressource Académique met en chantier un livret à destination des éco-délégués. Par ailleurs, les initiatives se multiplient. Ainsi, le conseil des délégués pour la vie lycéenne du Lycée polyvalent Aragon-Picasso de Givors s'est engagé dans un projet de solidarité. Signalons une autre action exemplaire, conduite par Lucas Gauthier-Lurty, étudiant à l'Institut de l'Environnement et des Technologies, qui organise une formation pour un groupe de 10 éco-délégués. Il est aidé par Mme Pêche, doctorante qui étudie la solidarité et l'alimentation chez les jeunes, à la roseraie du lion d'or à Torcieu dans l'Ain.

Lutte contre le dérèglement climatique

Faire vivre une culture de l'engagement



En matière d'EDD, l'engagement se déploie à différentes échelles. Depuis le rapport Brundtland qui a défini en 1987 le développement durable, l'EDD est étroitement liée aux engagements et débats internationaux. Désormais, faisant suite au dialogue avec les lycéens, le ministre de l'Éducation nationale s'est engagé sur des axes d'accompagnement et d'actions pour faire de la lutte contre le réchauffement climatique, de la protection de l'environnement et de la biodiversité un enjeu majeur des prochaines décennies. Les éco-délégués se développent et voient leurs actions encouragées, reconnues. Elles sont exemplaires, comme l'est l'engagement des référents EDD qui les accompagnent.

Lectures et autres ressources

Incontournables



Eduscol donne le « La » pour la mise en place des éco-délégués. [Eco-école](#) Association Teragir, répond à la question « Pourquoi et comment élire des éco-délégués dans son école ou établissement scolaire ? ». Elle souligne via une vidéo comment les éco-délégués « prennent conscience de la capacité qu'ils peuvent avoir à mobiliser leur camarade lorsqu'ils prennent des initiatives. »

Des élèves engagés



L'ADEME consacre un dossier de [mtterre](#) aux éco-délégués donnant quelques clés pour agir dans les établissements et lancer des projets. S'il est question « seulement » d'éco-délégués élus, de « protection de la planète » et « d'éco-gestes », un des points forts du document réside dans les liens proposés, ils ouvrent sur des livrets aux thèmes variés, de multiples ressources.

Le livret de l'éco-délégué



Canopé publie un guide qui fourmille de pistes pratiques pour favoriser l'installation d'éco-délégués dans les écoles et établissements. Des explications claires, des fiches à compléter, permettent d'engager des projets variés qu'ils soient liés à la préservation de la planète, la gestion des déchets, le gaspillage alimentaire sans oublier le bien-être des êtres humains. Ce livret offre un cadre pour que les jeunes, force de propositions, puissent mettre en œuvre leurs idées. Ils sont accompagnés dans leur démarche par des explications utiles à la compréhension des enjeux, des exemples concrets. De nombreux liens enrichissent cet ouvrage.

Agenda

- **3 Mars : Journée mondiale de la vie sauvage (ODD 14/15)** →
- **8 Mars : Journée internationale de la femme (ODD 5)** →
- **20 mars : C'est le printemps !** →
- **20 au 30 mars : Semaine pour les alternatives aux pesticides (ODD 15)** →
- **21 Mars : journée mondiale contre le racisme, l'antisémitisme et l'intolérance** →
- **21 Mars : journée internationale de la forêt (ODD 13/15)** →
- **22 Mars : journée mondiale de l'eau (ODD 6)** →
- **Du 23 au 28 mars : semaine de la presse et des médias à l'école** →
- **23 Mars : Journée Mondiale de la Météorologie (ODD 11/13)** →
- **25 au 30 mars : semaine de l'économie sociale et solidaire à l'école (ODD 8/17)** →
- **A partir du 30 mars : semaine nationale du compostage de proximité (ODD15)** →

La citation du mois : Sénèque

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles. »

Eliane Cognard

Chargée de mission auprès de la coordination académique de l'EDD SI

Vous recevez cette lettre parce que vous êtes inscrits sur la liste de diffusion des référents EDD

Si vous souhaitez ne plus la recevoir : eliane.cognard@ac-lyon.fr